

Mais veux-tu voir le dieu de la nouvelle école ?
 Regarde, le voilà : ce fétiche hideux,
 Ce monstre environné de carnage et de feux,
 Pour lui, meurtre, poison, inceste, parricide,
 Voilà tous les trésors de l'onde Aganippide.
 Tantôt bouffon grossier, tantôt vain radoteur,
 Maniaque hurlant en jargon de rhéteur,
 Comme l'impure oiseau dont le gosier croasse,
 Il croupit dans la fange ou se perd dans l'espace.
 Un crêpe de vapeurs, un voile ensanglanté,
 De sont front grimaçant attristent la gaieté ;
 Le rire de Satan éclate sur sa bouche,
 Et son souffle empesté flétrit tout ce qu'il touche,
 Hôte échappé jadis de murs Charenton,
 Un poignard pour burin, pour pégase un dragon.

.....
 C'est dans l'antre du crime, aux sources du scandale,
 Qu'il va régénérer notre antique morale,
 De Phryné, de Cacus, recueillir les leçons,
 Et glorieux au prix de ces nobles moissons,
 Nous jeter, chaque mois, en fécondes largesse,
 Du génie agrandi les nouvelles richesses.

.....
 Comment ne pas céder à ce courroux pressant,
 Dont le feu trop actif fait bouillonner mon sang ?
 Prétendrais-je d'ailleurs, armé des traits d'Hercule,
 Frapper d'un coup mortel l'hydre du ridicule ?
 Frivole espoir ! Bientôt des ces difformes corps
 Renaîtraient pour braver mes stériles efforts.
 Chasserais-je d'ici les Alains et les Thraces ?
 Paris avec respect semble baiser leurs traces,
 Et partout, exhumant leurs restes dispersés,
 La Sottise les montre à mes regards blessés.
 O surprise ! quelle est cette cité sauvage ?
 Dieux ! quels goûts insensés ! quel ignoble langage ?
 Un songe abuse-t-il mes débiles esprits ?
 Dans ces murs profanés dois-je chercher Paris ?

.....
 Qu'est devenu ce goût si pur, si délicat,
 Ce goût qui te rendait l'oracle du génie ?
 C'en est fait, de ton nom la splendeur est ternie ;
 Peuple dégénéré, va, renonce à tes dieux !
 Abdique ta grandeur, insulte tes ayeux ;
 Repousse, foule aux pieds leur sublime héritage :
 Il n'est plus fait pour toi ; la honte est ton partage,

Après cette apostrophe énergique, l'auteur trace d'une manière piquante les portraits des principaux écrivains des deux partis, et termine par une sortie pleine de chaleur, dirigée contre les gens de lettres qui, jusqu'à ce jour, ont prêté l'appui de leurs plumes à la cause de ses antagonistes. L'essai de M. Du-

naine piquera vivement la curiosité de tous ceux qui aiment les écrits où le bon goût n'exclut pas la hardiesse des idées. W.

AUX RETARDATAIRES.

Nous sommes fâché d'avoir encore à rappeler à plusieurs de ceux qui se sont inscrits comme Abonnés au COIN DU FEU, qu'ils n'ont pas encore rempli la condition du Paiement d'avance. S'il faut que nous employions un Collecteur et entrons cet article dans nos livres, nous priverons ceux qui nous y oblièrent qu'ils auront à payer DEUX CHELLIS ET DEMI de plus par année pour frais de collection et d'entrée et pour le délai.

Ceci ne s'adresse pas à ceux qui ont des balances de compte contre nous.

AVIS AUX AGENTS ET ABONNÉS.

Messieurs les Agents du *Canadian*, à la campagne, qui voudront bien agir comme Agents pour le *Coin du Feu*, et qui recevront le prix d'abonnements, auront le soin de nous faire parvenir ce qu'ils recevront, car le *Coin du Feu* ne sera adressé qu'à ceux dont l'abonnement nous sera parvenu, avec le prix du port pour un semestre.

Les Abonnés et Agents des Campagnes du District de Montréal, pourront, s'ils le trouvent plus commode, faire leurs paiements ou remises entre les mains de M. E. R. FABRE, Libraire, Agent Général pour le District de Montréal.

CONDITIONS.

LE COIN DU FEU est publié une fois par semaine, le Samedi.

Le prix de l'abonnement est de DEUX PIASTRES par année, payable d'avance par semestres non compris les frais de poste, qui sont de quatre *chellins* par année.

Lorsque quelqu'un s'abonnera dans le cours d'un semestre, et qu'on ne pourra pas lui compléter le semestre, il ne paiera que pour le restant du semestre, le désir des propriétaires étant que tous les abonnements expirent aux mêmes époques, afin que l'avis qu'ils donneront le dernier mois de chaque semestre puisse servir à tous les Abonnés.

À la fin de l'année les Abonnés recevront gratis une Table des Matières.

S'adresser par lettres affranchies aux propriétaires soussignés, Basse-Ville, Rue Lamontagne No. 6.

FRÉCHETTE & CIE.

Imprimé et publié par ETIENNE PARENT, Avocat, No. 3, Rue La Porte, Québec, et JEAN BAPTISTE FRÉCHETTE, Imprimeur, No. 6, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec, Propriétaires.